

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 20 mars 2012, à compter de 19 h 30.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Ginette Côté
M. Serge Desbiens	Mme Carole Deschênes
Mme Sylvie Dufour	Mme Nadine Gagné
M. Marc Gauthier	M. Michel Lévesque
Mme Nicole Maltais	Mme Reina Savoie-Jourdain
M. Dominique Tremblay	Mme Gladys Tremblay
Mme Marie-France Tremblay	M. Normand Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCES

M. Doris Clavette
M. Guy Desbiens
M. Bernard Girard
Mme Louise Hovington
Mme Nicole D. Larouche

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres, il est alors 19 h 30.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 février 2012

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2012.

C-11-070

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2012 soit adopté tel que rédigé.

Inscription des questions diverses

- 13.1 Perfectionnement de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord
- 13.2 Table interordre
- 13.3 Calendriers scolaires

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-11-071

EN CONSÉQUENCE, M. Normand Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE le point 12.1 soit traité au début de la rencontre

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 février 2012**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 Formation des groupes – nouveaux ratios
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 _____
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 Cession temporaire de fibre à Vidéotron
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Rencontre du comité de vérification
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 État de situation – École St-Joseph de Baie-Trinité
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
 - 10.1 _____

11. SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 11.1 Suivi – comités d'analyse
- 11.2 Recommandation du comité d'analyse école Mgr-Bouchard

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1 Représentation du syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord
- 12.2 Actes du directeur général
- 12.3 Rapport annuel
- 12.4 Représentation du conseil des commissaires au Sommet sur l'éducation publique au Québec (FCSQ)
- 12.5 Résolution - Maison des jeunes La Relève

13. Questions diverses

- 13.1 Perfectionnement de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord
- 13.2 Table interordre
- 13.3 Calendriers scolaires

14. Période de questions**15. Levée de l'assemblée****12.1 Représentation du syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord**

La présidente, Mme Ginette Côté, invite M. Claude Soulière, président du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord, accompagné de mesdames Geneviève Thibault et Marie-Ève Bélanger, enseignantes du programme d'enseignement intensif, à nous partager leur point de vue en regard de l'implantation universelle de l'anglais intensif tel que souhaité par le gouvernement d'ici 2015.

5. SERVICES ÉDUCATIFS**5.1 Formation des groupes – nouveaux ratios**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente les nouveaux ratios au primaire pour la prochaine année scolaire.

Pour le secondaire, une baisse de ratio est prévue pour le premier cycle, c'est-à-dire 30 élèves.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour.

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Cession temporaire de fibres à Vidéotron

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, informe les membres du conseil qu'elle a reçu une demande de Vidéotron pour l'utilisation d'une paire de fibres optiques de manière temporaire pour un tronçon de réseau de 23 kilomètres longeant le territoire de la réserve de Pessamit.

Étant donné que ces fibres sont disponibles, des vérifications auprès de nos partenaires afin d'obtenir leur consentement ont été faites.

Il s'agit de fibres disponibles et appartenant exclusivement à la commission scolaire. Cependant, nous avons tout de même consulté nos partenaires ayant signé la Convention de reconnaissance de droits et de gestion de réseaux de fibre optique. Aucun de nos partenaires ne s'oppose à cette cession temporaire.

Afin de poursuivre dans ce dossier, une entente d'utilisation temporaire sera faite. Une résolution pour autoriser le directeur général à signer ladite entente est nécessaire.

CC-11-072

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer une entente à intervenir entre la Commission scolaire de l'Estuaire et la compagnie Vidéotron pour l'utilisation temporaire d'une paire de fibres pour le tronçon du réseau de 23 kilomètres longeant le territoire de la réserve de Pessamit.

M. Dominique Tremblay s'abstient de voter.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Rencontre du comité de vérification

Après vérification auprès des membres de ce comité, la date retenue pour une rencontre est le 2 avril prochain à compter de 14 h 00, au centre administratif de la commission scolaire.

Un avis de convocation sera transmis aux membres d'ici quelques jours.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 État de situation – école St-Joseph de Baie-Trinité

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil sur le dégât d'eau survenu à l'école St-Joseph de Baie-Trinité le 8 mars dernier et fait un bref historique de la construction du bâtiment afin de situer la problématique.

Mme Desrosiers précise que cette partie de l'école n'est pas utilisée par les élèves et donc pas subventionnée. Les coûts de réparation, aux frais de la commission scolaire, sont estimés à environ 450 000 \$ alors que les coûts de démolition sont évalués à 150 000 \$.

CONSIDÉRANT le dégât d'eau survenu le 8 mars 2012 à l'école St-Joseph de Baie-Trinité ;

CONSIDÉRANT que les dommages se situent dans la partie arrière de l'école ;

CONSIDÉRANT que cette partie n'est plus utilisée à des fins scolaires, mais faisait l'objet de location auprès d'organismes du milieu ;

CONSIDÉRANT l'évaluation des coûts de réparation et de démolition ;

CONSIDÉRANT qu'aucune allocation n'est allouée par le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport pour la remise en état de l'immeuble ;

CC-11-073

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de démolir la partie arrière de l'école St-Joseph située au 1, rue St-Joseph, Baie-Trinité, dans laquelle était dispensé l'enseignement secondaire.

10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Suivi - comités d'analyse

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil que les rencontres des comités d'analyse conformément à la Politique de maintien ou de fermeture d'école et modification de certains services ont eu lieu pour les écoles de Franquelin, Godbout, Baie-Trinité et Mgr-Bouchard.

Lors de ces rencontres, le directeur général et les directions de service ont présenté un portrait de l'organisation scolaire actuelle, des allocations allouées par le MELS et des défis pédagogiques auxquels la commission scolaire doit faire face lorsque le nombre d'élèves inscrits se situe sous le seuil de fermeture ou d'analyse.

Les membres présents ont aussi partagé leurs préoccupations face à une fermeture éventuelle de leur école de village.

Une soirée d'information à l'intention des parents actuels aura lieu dans chacun des milieux avant la séance de consultation publique.

M. Michel Lévesque, commissaire, demande à la présidente la possibilité que les futurs parents soient aussi invités à cette soirée d'information.

La présidente, Mme Ginette Côté, n'a aucune objection à cette demande.

11.2 Recommandation du comité d'analyse école Mgr-Bouchard

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres que le comité d'analyse de l'école Mgr-Bouchard soumet au conseil des commissaires la recommandation suivante :

CONSIDÉRANT la clientèle (22 élèves) scolarisée à l'école Mgr-Bouchard à Portneuf-sur-Mer pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la Politique de maintien et de fermeture des écoles et de modifications de certains services éducatifs qui prévoit que si le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 30, la commission scolaire entreprend l'analyse pour le maintien ou la fermeture de l'école;

CONSIDÉRANT la rencontre d'informations avec les représentants du milieu tenue le 6 février 2012;

CONSIDÉRANT la rencontre du comité d'analyse formé conformément à la Politique tenue le 28 février 2012,

CONSIDÉRANT l'absence d'élèves de niveau secondaire à l'école Mgr-Bouchard;

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation de l'école en fonction des critères de décision énoncés à la politique, dont prioritairement celui du maintien de la qualité des services éducatifs;

CONSIDÉRANT les nombreux défis pédagogiques en termes de gestion des apprentissages attribuables au nombre peu élevé d'élèves à l'école Mgr-Bouchard;

CONSIDÉRANT les difficultés liées à l'organisation des services complémentaires;

CONSIDÉRANT la clientèle prévisionnelle pour le préscolaire et le 1^{er} cycle;

CONSIDÉRANT la préoccupation des parents de maintenir dans l'école des services éducatifs pour les plus jeunes élèves;

CC-11-074

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement :

Si le nombre d'élèves inscrits au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire est suffisant pour générer le financement d'une ressource enseignante :

✓ Maintenir les services éducatifs pour l'ordre d'enseignement du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire;

- ✓ Fermer les 2^e et 3^e cycles du primaire, et ce, à compter de l'année scolaire 2013;
- ✓ Fermer l'ordre d'enseignement du secondaire, et ce, à compter de l'année scolaire 2013;
- ✓ Tenir une soirée d'informations à l'intention des parents actuels et futurs d'élèves de l'école Mgr-Bouchard à Portneuf-sur-Mer.

OU

Si le nombre d'élèves inscrits au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire est insuffisant pour générer le financement d'une ressource enseignante :

- ✓ Procéder à la fermeture de l'école Mgr-Bouchard à Portneuf-sur-Mer à compter de l'année scolaire 2013;
- ✓ Tenir une soirée d'informations à l'intention des parents actuels et futurs d'élèves de l'école Mgr-Bouchard à Portneuf-sur-Mer.

En vertu de la loi sur l'Instruction publique, nous avons également l'obligation d'adopter le calendrier de consultation, lequel est présenté par Mme Chantal Giguère.

Mme Giguère informe qu'un avis public de cette rencontre sera diffusé la semaine prochaine, soit avant le 1^{er} avril comme le prévoit la Loi sur l'Instruction publique.

CC-11-075

Il est proposé par Mme Carole Deschênes et résolu unanimement d'accepter le calendrier de consultation suivant :

Séance publique de consultation

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 25 septembre 2012, à 19 h 00, au gymnase de l'école Mgr-Bouchard située au 172, rue Principale à Portneuf-sur-Mer.

Pour donner son opinion écrite

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification faisant l'objet de la consultation publique doit le faire au plus tard le 14 septembre 2012, en transmettant son document / mémoire au Secrétariat général à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu(e) lors de l'assemblée publique de consultation doit transmettre un avis écrit au plus tard le 14 septembre 2012 au Secrétariat général à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il (elle) entend présenter lors de l'assemblée. La commission scolaire se réserve

le droit, en fonction du nombre d'avis reçus, de limiter le nombre de présentations orales.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école seront disponibles, à compter du 27 août 2012, au centre administratif de la Commission scolaire au service du Secrétariat général du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et sur le site Internet de la Commission scolaire de l'Estuaire (www.csestuaire.qc.ca).

Adresse du centre administratif :
771 boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P3

Courriel : chantal.giguere@csestuaire.qc.ca

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Représentation du syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord

Ce point a été traité au début de la rencontre.

12.2 Actes du directeur général

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période de novembre 2011 à mars 2012.

12.3 Rapport annuel

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente le rapport annuel qui maintenant est en lien direct avec les cibles à atteindre dans les conventions de gestion et de réussite de nos écoles.

Il reste encore du travail à faire au niveau des mathématiques et du français, mais plusieurs cibles sont déjà atteintes.

12.4 Représentation du conseil des commissaires au Sommet sur l'éducation publique au Québec (FCSQ)

Un comité de travail a eu lieu avant la rencontre afin de prendre une décision sur le nombre de représentants qui assisteront au Sommet sur l'éducation publique qui aura lieu le 31 mai et 1^{er} juin prochain au Centre des congrès de Québec.

Le nombre de participants a été arrêté à six incluant les trois délégués officiels pour l'assemblée générale et trois substituts.

La présidente, Mme Ginette Côté, invite les personnes intéressées à être déléguées à l'assemblée générale à se manifester.

Mme Ginette Côté, membre d'office
M. Marc Gauthier
M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour
Mme Gladys Tremblay

Étant donné que Mme Côté est membre d'office, les membres du conseil passent au vote pour élire deux représentants.

M. Alain Ouellet et Mme Chantal Giguère procèdent au dépouillement des votes et le résultat est le suivant :

M. Marc Gauthier est déclaré élu et accepte sa nomination
Mme Gladys Tremblay est déclarée élue et accepte sa nomination

CC-11-076

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement d'autoriser les commissaires suivants à être délégués officiels pour représenter la Commission scolaire de l'Estuaire à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 1^{er} et 2 juin 2012 au Centre des congrès de Québec :

Mme Ginette Côté, présidente
M. Marc Gauthier
Mme Gladys Tremblay

La présidente, Mme Ginette Côté, invite les personnes intéressées à être substitués à l'assemblée générale à se manifester.

M. Bernard Girard	Mme Carole Deschênes
Mme Nicole D. Larouche	Mme Diane Arsenault-Lirette
Mme Sylvie Dufour	Mme Nadine Gagné
M. Serge Desbiens	

Un tirage au sort est effectué et les personnes suivantes sont élues :

M. Bernard Girard
Mme Carole Deschênes
Mme Diane Arsenault-Lirette

CC-11-077

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'autoriser les commissaires suivants à agir comme substitués aux délégués officiels étant dans l'impossibilité de remplir leur mandat de représentant de la Commission scolaire de l'Estuaire à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 1^{er} et 2 juin 2012 au Centre des congrès de Québec :

M. Bernard Girard
Mme Carole Deschênes
Mme Diane Arsenault-Lirette

12.5 Résolution – Maison des jeunes La Relève

Mme Patricia Lavoie, agente aux communications et présidente de la maison des jeunes La Relève, demande la collaboration de la commission scolaire afin de parrainer le projet « J'me décroche une passion » afin que celui-ci soit admissible aux fonds du programme Réunir Réussir dont les fonds en région sont administrés par le Comité Rap.

CC-11-078

Il est proposé par Mme Sylvie Dufour et résolu unanimement que la Commission scolaire de l'Estuaire demande au Comité RAP une aide financière au montant de 12 747 \$ pour la réalisation du projet « J'me décroche une passion ! » de la maison des jeunes La Relève de Baie-Comeau.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 Perfectionnement de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord

Le perfectionnement annuel de l'Association se déroulera à Baie-Comeau les 13 et 14 avril prochains. Des informations concernant le déroulement vous seront transmises d'ici quelques semaines.

13.2 Table interordre

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil que les règlements généraux devraient être adoptés lors de la prochaine rencontre prévue en juin.

13.3 Calendriers scolaires

Mme Diane Arsenault-Lirette informe les membres du conseil avoir entendu des insatisfactions de la part des enseignants par rapport à la consultation sur les calendriers scolaires.

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, précise que comme à l'habitude, nous soumettons les projets au syndicat qui voit à consulter ses membres. Cette année, une nouvelle façon de consulter a été choisie par le syndicat. Mme Desrosiers invite donc les employés insatisfaits à faire une démarche auprès de leurs représentants syndicaux.

C-11-079

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu à l'unanimité de fermer le point des questions diverses.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-11-080

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 21 h 35.

Présidente

Secrétaire générale